



Ma déclaration de ressources

Prime d'activité

c'est **3 minutes** tous les **3 mois**

Pour garantir mes justes droits
et éviter une dette



Innovante et connectée, la Caf s'engage à vos côtés !



Comment vérifier si ma situation est à jour ?

MON PROFIL

Pour valider l'ensemble des éléments de votre dossier, cliquer sur « Confirmer mon profil » sans sélectionner de rubrique. Pour modifier votre profil, sélectionner la ou les rubriques puis cliquer sur « Modifier ».

SITUATION FAMILIALE

MME
née le
mariée depuis le .

Avec MR
né le

SITUATION PROFESSIONNELLE OU AUTRE SITUATION

MME
Activité Salarisée ?
Depuis le

MR
Activité Non Salarisée ?
Depuis le

ENFANT(S) ET AUTRE(S) PERSONNE(S)

DÉCLARER UNE GROSSESSE

DÉCLARER UNE NAISSANCE

ADRESSE

ADRESSE COURRIEL ET TÉLÉPHONE(S)

Courriel :
Téléphone 1 :
Téléphone 2 :

COORDONNÉES BANCAIRES

Titulaire(s) du compte :
Mme
IBAN
BIC :

Modifier Confirmer mon profil

Je vérifie

Comment déclarer mes revenus ?

- Je déclare mes revenus le mois correspondant à la date de paiement indiquée sur mon bulletin de salaire.
- Je peux aussi déclarer d'autres ressources (indemnités journalières, rentes d'accident du travail, revenus du patrimoine...) en cliquant sur le lien « Déclarer d'autres ressources ».

Ressources	Juillet 2021	Août 2021	Septembre 2021
Salaires ? <i>(y compris le montant perçu au titre du chômage partiel)</i>	€	€	€
Revenus non salariés ? <i>(chiffre d'affaires mensuel brut)</i>	€	€	€
Indemnités chômage ?	€	€	€
Pensions alimentaires ?	€	€	€
Aucune ressource perçue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je complète

Comment être sûr(e) d'avoir correctement déclaré mes revenus ?



J'utilise les bulles d'aide qui s'affichent pour m'expliquer les informations à saisir, en cliquant sur le point d'interrogation pour y accéder.

Comment vérifier ma déclaration de ressources ?

- En fin de déclaration, un récapitulatif des informations s'affiche pour validation avant envoi à ma Caf.
- J'ai ensuite une confirmation de ma déclaration trimestrielle de ressources que je peux télécharger.
- Je reçois également un accusé de réception.

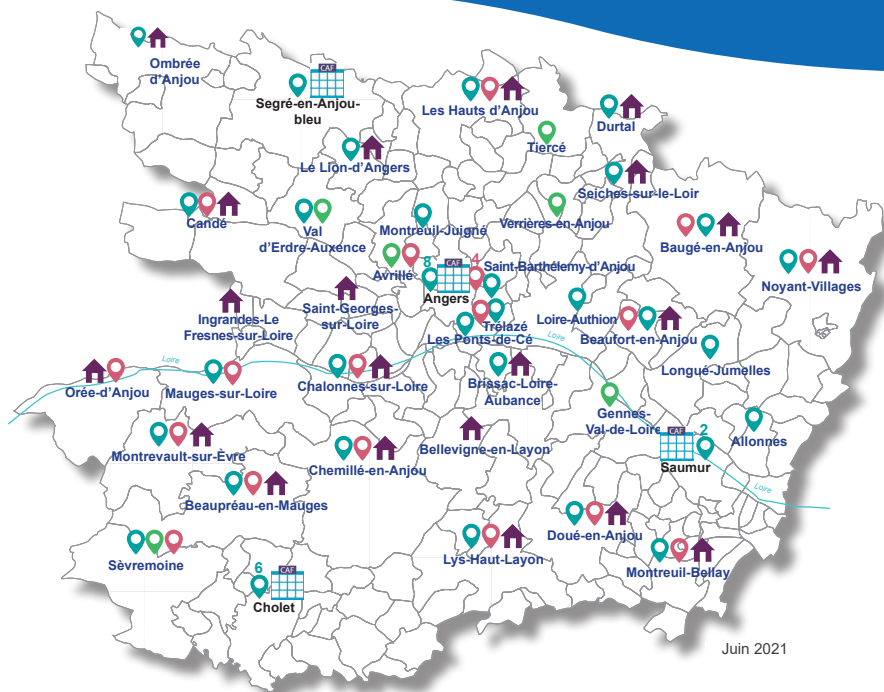
Si j'ai fait une erreur après avoir télédéclaré mes revenus :

Je prends contact avec ma Caf via caf.fr et Espace mon compte

Je précise les corrections à apporter.

Où puis-je me rendre pour faire mes démarches en ligne ?

- Consultez le site Caf.fr, rubrique Ma Caf / Contacter ma Caf
- Contactez votre mairie qui vous orientera vers l'un des lieux dans lesquels vous pourrez faire vos démarches en ligne ou avoir un rendez-vous dans un de nos points relais Caf.



Site Caf

- Rendez-vous avec un conseiller Caf et un travailleur social Caf.
- Prise de rendez-vous sur caf.fr.
- Accès à un espace numérique Caf.fr pour effectuer ses démarches, avec ou sans accompagnement.

Retrouvez tous nos points d'accueil sur caf.fr



Permanence Caf

- Rendez-vous avec un conseiller Caf.
- Prise de rendez-vous sur caf.fr.



Point Relais Caf

- Facilitation numérique et administrative auprès des usagers souhaitant des informations concernant les prestations et les services de la Caf.



Msap et France Services

- Accès aux services en ligne sur caf.fr pour effectuer les démarches, avec ou sans accompagnement.



Point rencontre d'action sociale

- Rendez-vous avec un travailleur social Caf.
- Prise de rendez-vous au 02 41 22 38 38.

Retrouvez tous les lieux de médiation numérique en consultant le site internet : data-maine-et-loire.fr